



Département de la Sarthe
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT-GERVAIS-EN-BELIN

21 septembre 2022

Le vingt et un septembre deux mil vingt-deux à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 14 septembre 2022

Nombre de délégués : En exercice : 18 - Présents : 14 - Votants : 18

Etaient présents : BARBEAU Christian, BOURGE Jean-Yves, BRUNEAU Claire, COCHONNEAU Laurent, DEROUINEAU Michel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, LALOU Christophe, LANGLOIS Bruno, MICHELIN Gautier et REVEL Marie-Line

Absents :

Absents justifiés : CÔME Gaëtan (pouvoir donné à LANGLOIS Bruno), GIRARD Sophie (pouvoir donné à REVEL Marie-Line), HAIES Dominique (pouvoir donné à FOUQUERAY Dominique) et PAUVERT Juana (pouvoir donné à FOLLENFANT Dominique).

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

01 – LIGNES DIRECTRICES DE GESTION EN MATIERE DE
PROMOTION ET DE VALORISATION DES PARCOURS
PROFESSIONNELS APPLICABLES

Conformément à l'article 33-5 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, les lignes directrices de gestion fixent, sans préjudices du pouvoir d'appréciation de l'autorité compétente en fonction des situations individuelles, des circonstances ou d'un motif d'intérêt général, les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours.

Pour le SIVOM de LAIGNE / ST GERVAIS EN BELIN, les lignes directrices de gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, définis par l'autorité territoriale ayant reçu l'avis du comité technique en date du 28 juin 2022, sont fixé ainsi qu'il suit :

- Promotion de tous les agents au grade ou cadre d'emplois supérieurs (sans fixation de critères) :
 - Sous réserve de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle appréciées au regard de l'entretien professionnel
 - Sous réserve de l'adéquation entre le grade d'avancement, les fonctions exercées et l'organigramme
 - Sous réserve de la capacité de l'agent à occuper des fonctions d'un niveau supérieur

Les présentes lignes directrices de gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours sont adoptées pour une durée de 4 années. Elles pourront faire l'objet d'une révision à tout moment après avis du Comité Technique.

Elles seront communiquées aux agents par affichage.

En application de l'article 20 du décret 2019-1265 du 29 novembre 2019, un bilan de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels sera établi annuellement, sur la base des décisions individuelles et en tenant compte des données issues du rapport social unique. Il est présenté au comité social territorial compétent.

DEROUINEAU Michel,
Président





Département de la Sarthe
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT-GERVAIS-EN-BELIN

21 septembre 2022

Le vingt et un septembre deux mil vingt-deux à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 14 septembre 2022

Nombre de délégués : En exercice : 18 - Présents : 14 - Votants : 17

Etaient présents : BARBEAU Christian, BOURGE Jean-Yves, BRUNEAU Claire, COCHONNEAU Laurent, DEROUINEAU Michel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, LALOU Christophe, LANGLOIS Bruno, MICHELIN Gautier et REVEL Marie-Line

Absents :

Absents justifiés : CÔME Gaëtan (pouvoir donné à LANGLOIS Bruno), GIRARD Sophie (pouvoir donné à REVEL Marie-Line), HAIES Dominique (pouvoir donné à FOUQUERAY Dominique) et PAUVERT Juana (pouvoir donné à FOLLENFANT Dominique).

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

02- ATTRIBUTION DE « CHEQUES CADEAUX LOCAUX »
POUR LE NOEL DES AGENTS DU SIVOM

Sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil Syndical, après délibération, décide d'attribuer à l'ensemble des agents du SIVOM des « chèques cadeaux locaux » pour le Noël des agents.

50 € pour les agents qui effectuent un temps de travail hebdomadaire jusqu'à 20 heures, n'est concernée cette année :

- Mme MILET Isabelle

Et

100 € pour les agents qui effectuent un temps de travail hebdomadaire de 20 à 35 heures sont concernés :

- M ALGUACIL Romain
- M LHOMMEAU Maxime
- Mme MONCEAU Murielle
- M MORIN Nicolas
- Mme ROSIER Laura
- M VITOUR Bertrand

Les agents en disponibilité ne bénéficient pas de bons.

M LALOU Christophe ne prend pas part au vote.



Le Président,
DEROUINEAU Michel



Département de la Sarthe
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT-GERVAIS-EN-BELIN

21 septembre 2022

Le vingt et un septembre deux mil vingt-deux à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 14 septembre 2022

Nombre de délégués : En exercice : 18 - Présents : 14 - Votants : 18

Etaient présents : BARBEAU Christian, BOURGE Jean-Yves, BRUNEAU Claire, COCHONNEAU Laurent, DEROUINEAU Michel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, LALOU Christophe, LANGLOIS Bruno, MICHELIN Gautier et REVEL Marie-Line

Absents :

Absents justifiés : CÔME Gaëtan (pouvoir donné à LANGLOIS Bruno), GIRARD Sophie (pouvoir donné à REVEL Marie-Line), HAIES Dominique (pouvoir donné à FOUQUERAY Dominique) et PAUVERT Juana (pouvoir donné à FOLLENFANT Dominique).

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

03 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DU SIVOM
A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OREE DE BERCE
BELINOIS

Monsieur le Président fait part aux membres présents que la convention de mise à disposition des locaux du SIVOM à la Communauté de communes de l'Orée de Bercée Belinois n'est plus bonne en l'état, puisque des modifications sont à ajouter.

Il s'avère donc qu'il est nécessaire d'en réaliser une nouvelle afin d'assurer la continuité de service.

Après lecture faite de la nouvelle convention et délibération les membres du Comité Syndical autorise Monsieur le Président à la signer et à la faire valoir.



Le Président,
DEROUINEAU Michel



Département de la Sarthe
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT-GERVAIS-EN-BELIN

21 septembre 2022

Le vingt et un septembre deux mil vingt-deux à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 14 septembre 2022

Nombre de délégués : En exercice : 18 - Présents : 14 - Votants : 18

Etaient présents : BARBEAU Christian, BOURGE Jean-Yves, BRUNEAU Claire, COCHONNEAU Laurent, DEROUINEAU Michel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, LALOU Christophe, LANGLOIS Bruno, MICHELIN Gautier et REVEL Marie-Line

Absents :

Absents justifiés : CÔME Gaëtan (pouvoir donné à LANGLOIS Bruno), GIRARD Sophie (pouvoir donné à REVEL Marie-Line), HAIES Dominique (pouvoir donné à FOUQUERAY Dominique) et PAUVERT Juana (pouvoir donné à FOLLENFANT Dominique).

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

04 – LOCATION GYMNASSE POUR L'EXPOSITION DU SIMAB

Monsieur le Président expose aux élus que l'association LE CLUB DES LOISIRS souhaite bénéficier de la grande salle du gymnase afin d'y mener une exposition menée par le SIMAB.

Pour la bonne tenue de cette exposition, le gymnase sera occupé du jeudi 13 octobre 2022, au matin, jusqu'au mardi 18 octobre 2022, au soir. L'exposition aura lieu les 15 et 16 octobre, les autres jours seront consacrés au montage et au démontage.

En contrepartie de l'utilisation du gymnase, l'utilisateur devra régler la somme de 200.00€ au SIVOM.

Après lecture, les membres du SIVOM autorise monsieur le Président à signer la convention de location et à encaisser le chèque correspondant.

Le Président,
DEROUINEAU Michel





Département de la Sarthe
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT-GERVAIS-EN-BELIN

21 septembre 2022

Le vingt et un septembre deux mil vingt-deux à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 14 septembre 2022

Nombre de délégués : En exercice : 18 - Présents : 14 - Votants : 18

Etaient présents : BARBEAU Christian, BOURGE Jean-Yves, BRUNEAU Claire, COCHONNEAU Laurent, DEROUINEAU Michel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, LALOU Christophe, LANGLOIS Bruno, MICHELIN Gautier et REVEL Marie-Line

Absents :

Absents justifiés : CÔME Gaëtan (pouvoir donné à LANGLOIS Bruno), GIRARD Sophie (pouvoir donné à REVEL Marie-Line), HAIES Dominique (pouvoir donné à FOUQUERAY Dominique) et PAUVERT Juana (pouvoir donné à FOLLENFANT Dominique).

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

05- TARIFS 2023 : LOCATION DE LA SALLE DES FETES « LA BELINOISE »

Après présentation ci-dessous des tarifs de location de la Salle des Fêtes « LA BELINOISE » 2023, le Conseil du SIVOM propose de les augmenter afin de palier aux différentes augmentations notamment pour les énergies :

		HABITANTS DE LAIGNE ET DE SAINT GERVAIS EN BELIN	ASSOCIATIONS DE LAIGNE ET DE SAINT GERVAIS EN BELIN	ASSOCIATIONS, HABITANTS ET PROFESSIONNELS HORS DE LAIGNE ET SAINT GERVAIS EN BELIN
SEMAINE (LUNDI MATIN AU VENDREDI SOIR)	SALLE	335.00€	140.00€	500.00€
	VAISSELLE			1.00€ / PERSONNE
1 JOUR WEEKEND	SALLE	450.00€	170.00€	610.00€
	VAISSELLE			1.00€ / PERSONNE
2 JOURS WEEKEND	SALLE	670.00€	335.00€	1 000.00€
	VAISSELLE			1.00€ / PERSONNE
FORFAIT MENAGE (FACULTATIF)		200.00€		
CAUTIONS		CAUTION MENAGE : 2 chèques de 250.00€ CAUTION DEGRADATION : 1 chèque de 1 000.00€		

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité les membres du Comité Syndical valident les tarifs de location ci-dessus qui seront effectifs au 1^{er} janvier 2023.



Le Président,
DEROUINEAU Michel,



Département de la Sarthe
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVOM
DE
LAIGNE / SAINT-GERVAIS-EN-BELIN

21 septembre 2022

Le vingt et un septembre deux mil vingt-deux à vingt heures trente, les délégués du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis, en la salle SIVOM à LAIGNE EN BELIN, 34 rue des Frères Bailleul.

Date de convocation : 14 septembre 2022

Nombre de délégués : En exercice : 18 - Présents : 14 - Votants : 18

Etaient présents : BARBEAU Christian, BOURGE Jean-Yves, BRUNEAU Claire, COCHONNEAU Laurent, DEROUINEAU Michel, FOLLENFANT Dominique, FOUQUERAY Dominique, GEORGES Thierry, LALOU Christophe, LANGLOIS Bruno, MICHELIN Gautier et REVEL Marie-Line

Absents :

Absents justifiés : CÔME Gaëtan (pouvoir donné à LANGLOIS Bruno), GIRARD Sophie (pouvoir donné à REVEL Marie-Line), HAIES Dominique (pouvoir donné à FOUQUERAY Dominique) et PAUVERT Juana (pouvoir donné à FOLLENFANT Dominique).

Secrétaire de séance : LALOU Christophe

06 – NOUVELLE MISE EN PLACE DES COMMISSIONS ET DES DELEGUES

Commission TRAVAUX	<u>Responsables :</u>
	DEROUINEAU Michel
	FOLLENFANT Dominique
	<u>Membres :</u>
	BARBEAU Christian
	FOUQUERAY Dominique
	LALOU Christophe
	COME Gaëtan
Commission CULTURELLE	COCHONNEAU Laurent
	LANGLOIS Bruno
	<u>Responsables :</u>
	FOUQUERAY Dominique
	BRUNEAU Claire
	<u>Membres :</u>
	MICHELIN Gautier
	PAUVERT Juana
Commission RELATION ASSOCIATIONS / PLANNING	REVEL Marie Line
	<u>Responsables :</u>
	BARBEAU Christian
	<u>Membres :</u>
	LALOU Christophe
HAIES Dominique	

<p align="center">Commission FETES ET CEREMONIES</p>	<p><u>Responsables :</u></p>
	<p>REVEL Marie Line</p>
	<p>GEORGES Thierry</p>
	<p><u>Membres :</u></p>
	<p>DEROUINEAU Michel</p>
	<p>FOLLENFANT Dominique</p>
<p align="center">Commission APPEL D'OFFRES</p>	<p>FOUQUERAY Dominique</p>
	<p>GIRARD Sophie</p>
	<p>M le Président est Président de droit</p>
	<p><u>Titulaires :</u></p>
	<p>FOUQUERAY Dominique</p>
	<p>FOLLENFANT Dominique</p>
	<p>BARBEAU Christian</p>
	<p>COME Gaëtan</p>
	<p>GIRARD Sophie</p>
	<p><u>Suppléants :</u></p>
	<p>BOURGE Jean Yves</p>
	<p align="center">CENTRE SOCIAL</p>
<p>GEORGES Thierry</p>	
<p>LANGLOIS Bruno</p>	
<p align="center">CNAS</p>	<p>PAUVERT Juana</p>
	<p><u>Déléguées :</u></p>
	<p>REVEL Marie Line</p>
	<p>PAUVERT Juana</p>
<p><u>Déléguée titulaire :</u></p>	
<p>PAUVERT Juana</p>	
<p><u>Délégué suppléant :</u></p>	
<p>BARBEAU Christian</p>	

DEROUINEAU Michel,
Président du SIVOM

